

# Fiche 52

Quelles sont les principales méthodes de sensibilisation et d'éducation ? Quelles sont les meilleures pratiques en la matière ?

Il existe trois méthodes principales de sensibilisation et d'éducation des acteurs des compétitions :

1. L'organisation de sessions de formation en face-à-face, dispensées par un ou plusieurs formateurs, basées sur l'apport d'informations et l'échange ;
2. La réalisation d'un programme personnalisé de formation, le plus souvent à distance et par Internet (plateforme e-learning), dont le suivi peut être envisagé comme une condition de participation aux compétitions ;
3. La diffusion de documents de sensibilisation ou de messages sur des matériels utiles à la pratique sportive ou se trouvant dans l'environnement des sportifs.

Pour une meilleure efficacité, notamment auprès des publics les plus sensibles, ces méthodes peuvent être envisagées de façon complémentaire. Il est important d'adapter la durée, le type et le contenu de la formation aux caractéristiques de chaque type d'acteur visé (rôle dans la compétition, disponibilité, capacité d'écoute, centres d'intérêt, responsabilité, etc.) et pour chacun de prioriser les messages diffusés. Par exemple, une session de formation auprès de sportifs professionnels suppose, pour être opérante, d'être conçue sur une durée assez brève mais tout de même suffisante (1 heure environ) et d'y diffuser des messages ciblés et concrets qui les touchent et les concernent directement. L'échange/discussion et le recours au témoignage d'un sportif, au travers d'une vidéo, sont assurément des moyens efficaces.





Afin de pouvoir mettre en place les sessions de formation « en face-à-face », il est nécessaire au préalable d'organiser la formation des formateurs (« Train the trainers program »).

Les outils pédagogiques pouvant être élaborés, notamment pour servir de support lors des sessions de formation, sont nombreux : plaquette de sensibilisation, code de conduite, guide d'identification de comportements suspects, affiches, contenus internet, vidéos, Powerpoint, etc.

## Approfondissement

Des organisations sportives internationales, comme la Tennis Integrity Unit (TIU), l'UEFA ou le CIO, mais aussi la LFP en France, ont développé des modules de formation complets et originaux, qui commencent à porter leurs fruits et dont il convient de s'inspirer. Le CIO s'est d'ailleurs allié avec INTERPOL pour une durée de 10 ans afin de développer un programme ambitieux de prévention, d'éducation et de formation sur les paris illégaux et le trucage des matches.

Organisation	Face-à-face	E-Learning	Documents élaborés et autres
<b>Tennis Integrity Unit</b>	-	<p>« <i>Uniform Tennis Anticorruption Programme</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Obligation pour les joueurs de compléter le programme avant de pouvoir participer aux tournois officiels ATP/WTA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Code de conduite</li> <li>- Guide de l'intégrité</li> </ul>
<b>CIO (avec Interpol depuis 2015)</b>	- Séminaires de formation de formateurs	<p>Via Internet ou CD Rom</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprend des informations, des vidéos et un questionnaire</li> <li>- Permet d'identifier les athlètes ayant entièrement suivi le programme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Code de conduite en 10 langues</li> <li>- Modèles de présentation on line et papier</li> <li>- Guide d'identification des comportements suspects</li> <li>- Films d'information</li> <li>- Livre blanc</li> <li>- Système d'échange d'informations relatifs à des paris suspicieux (IBIS)</li> </ul>

Organisation	Face-à-face	E-Learning	Documents élaborés et autres
<b>UEFA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sessions de sensibilisation à destination des jeunes footballeurs (-17 ans et -19 ans) des 55 fédérations nationales lors des compétitions ;</li> <li>- Formation de 55 « référents intégrité », qui ont la charge d'organiser la formation des joueurs, entraîneurs et arbitres dans leur pays.</li> </ul>	-	-
<b>FIFA (Avec INTERPOL jusqu'en 2014)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête d'évaluation des besoins en matière de formation adressée aux associations nationales</li> <li>- Séminaires régionaux et nationaux d'éducation des référents intégrité (Finlande, Pays-Bas, États-Unis, Guatemala, Afrique du Sud, Italie, Malaisie, etc.)</li> <li>- Elaboration (en cours) d'enseignements continus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateforme opérationnelle pour les officiels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Règlement national contre la manipulation des matches en relation avec le marché des paris</li> <li>- Hotline intégrité et adresse électronique pour communiquer des informations sur le trucage des matches (Early Warning System).</li> </ul>
<b>LFP (France)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sessions de sensibilisation aux risques liés aux paris sportifs à destination de différentes cibles (joueurs Pros et centres de formation, arbitres, délégués, référents clubs de L1 et L2, etc.)</li> <li>- Clubs ayant suivi la formation (au 1<sup>er</sup> avril 2020) : AC Ajaccien, Amiens SC, SCO Angers, ACA Arles-Avignon, AJ Auxerre, Stade Brestois 29, Stade Malherbe Caen, FC Chambly Oise, La Berrichonne Châteauroux, Clermont Foot 63, Dijon FCO, En Avant Guingamp, Stade Lavallois, Le Mans FC, RC Lens, LOSC Lille, FC Lorient, OL, OM, AS Monaco, Montpellier HSC, AS Nancy-Lorraine, FC Nantes, OGC Nice, US Orléans, Paris FC, PSG, Red Star FC, Rodez AF, Stade de Reims, Stade Rennais, ASSE, FC Sochaux Montbéliard, Toulouse FC, ESTAC, Valenciennes FC.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manuel intégrité (remis à jour en 2020)</li> </ul>